



Accessibilité pour tous: aux petits établissements recevant du public - Module C1

Objectifs

- Maîtriser la réglementation.
- Connaître les moyens d'accéder, de circuler et d'utiliser les petits ERP.
- Identifier les composantes de la chaîne de déplacement.
- Savoir proposer une offre de travaux

Programme

1) Accueil:

- Tour de table de présentation et expression de ses attentes.

2) Le principe de continuité de la chaîne de déplacement (voirie et durant les travaux) :

- Présentation de la chaîne de déplacement et de l'importance de sa continuité. Signalétique et balisage.

3) Petits établissements recevant du public (ERP) en neuf et en rénovation - Partie 1 -

- Les solutions techniques pour: les abords, le bâtiment, la signalétique, cas particuliers: salle de spectacle, supermarchés etc.

- harmonisation avec la sécurité incendie.

4) Petits établissements recevant du public (ERP) en neuf et en rénovation - Partie 2 -

- harmonisation avec la sécurité incendie. Les solutions techniques suite

- harmonisation avec la sécurité incendie - suite. Etudes de cas.

5) Acteurs et financements

6) Etude de cas

7) Bilan de la journée

- Rappel des temps forts. Les points clés.

les +++ de la formation

Formation complémentaire à HANDIBAT. Attention à l'exception du Module B2

✓ **Durée:** 1 jour - 7 heures

✓ **Public:**

Artisans du Bâtiment ayant une clientèle de bailleurs et collectivités.

✓ **Pré-requis:**

Avoir le label HANDIBAT

✓ **Nature de la formation:**

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

✓ **Animation:**

Formateur ITGA agréé par HANDIBAT

✓ **Moyens pédagogiques:**

- Remise d'un support de cours
- Textes réglementaires accessibles sur le site d'Handibat Développement

✓ **Moyens techniques:**

- Support de cours pédagogique

✓ **Evaluation et sanction:**

- Feuilles d'émargement collectives
- Attestations individuelles de présence
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée par le stagiaire